

# ORGANISATION ET CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT

Le parcours de la licence est composé de **la Majeure (110 ECTS)**, **d'une Mineure (24 ECTS)**, **d'un socle de compétences transversales et transdisciplinaires en L1 (22 ECTS)** et **du projet personnel et professionnel en L2 et L3 (PPP) (24 ECTS)**.

La formation met l'accent sur la maîtrise des outils d'analyse et sur l'expérimentation concrète des processus de création artistique (texte, scénographie, jeu de l'acteur, dramaturgie, mises en scène, nouvelles technologies, interculturalité...) selon un parcours qui permet l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences théorico-pratiques et leur problématisation progressive.

**L1** : après une UE d'initiation aux fondamentaux théoriques, pratiques et méthodologiques (*UE 1 Apprentissages, UE 2 Histoire et esthétique du théâtre et des spectacles vivants*), la formation propose de s'initier graduellement aux cultures théâtrales occidentales (*UE 6 Théories du théâtre et des spectacles vivants*) et non-occidentales (*EC 5bis Pratiques spectaculaires du monde*) et de participer activement à des ateliers de pratiques artistiques (*UE 5 Pratiques fondamentales*).

**L2** : le travail pratique est approfondi par l'analyse critique (*UE 10 Projet scénique, UE 14 Théâtres et expérimentations*), et l'attention est portée sur les évolutions des différentes formes du spectacle vivant, de la dramaturgie et de leurs contextes (*UE 9 Scènes actuelles, UE 13 Texte et spectacle*). Un EC du Projet personnel et professionnel permet aux étudiants de découvrir le milieu professionnel (*EC 16ter Métiers du spectacle 1*) et de comprendre les aspects concrets des contraintes techniques, institutionnelles, budgétaires, administratives, juridiques de la production artistique. Les étudiants peuvent également valider l'EC 16ter en effectuant un stage de 35 heures minimum.

**L3** : les connaissances acquises sont élargies et problématisées, en proposant une réflexion sur les enjeux politiques et interculturels du théâtre, ainsi que sur ses relations avec les sciences humaines (*UE 17 Théâtre et sciences humaines, UE 21 Théâtre et politique*), en creusant les pratiques du jeu (*UE 18 Jeu scénique et performance*) et en ouvrant sur perspectives professionnelles et universitaires des étudiants (*UE 22 Méthodes pour la recherche et la professionnalisation*). Un EC du Projet personnel et professionnel donne aux étudiants l'opportunité de poursuivre leur rencontre avec le milieu professionnel (*EC 20bis Métiers du spectacle 2*) pour mieux les préparer à effectuer le stage ou projet tutoré obligatoire au deuxième semestre.

## Stage & Projet tutoré

L'étudiant peut réaliser un stage facultatif de 35 heures en L2 au titre de l'EC 16ter (S4). En L3 (S6), pour valider l'UE 24 (*Projet personnel et professionnel 2*), l'étudiant doit effectuer au choix : un Projet tutoré (projet de recherche-crédation encadré par un enseignant titulaire du Département Théâtre) ou, un stage de 60 heures minimum dans une structure d'accueil disposant d'une Licence d'entrepreneur de spectacles. Le stage ou projet tutoré font l'objet d'un rapport, destiné à synthétiser les apports et les analyses tirées de l'expérience. Le lieu de stage, en France ou à l'étranger, doit être en lien avec le milieu des arts du spectacle et en permettre la découverte et l'expérimentation par l'étudiant.

La **mineure interne « Scène, salle, monde : relations et transformations »** pose l'accent sur les conditions de création et les phénomènes de réception du spectacle (*UE 11 Scène et espace, UE 15 La scène et les publics*) et ouvre le champ de la réflexion théâtrale en établissant le contact avec d'autres domaines disciplinaires et des formes de création interartistiques et technologiques (*UE 19 Savoirs critiques et création, UE 23 Scènes hybrides*).

La **mineure externe « Théâtre : enjeux esthétiques, politiques et scéniques »** (24 ECTS) vise à donner des bases historiques et méthodologiques de culture théâtrale et de dramaturgie, permettant de questionner le rôle social du théâtre et ses rapports avec les autres arts.

Les étudiants de la Licence Arts du spectacle - Théâtre peuvent suivre les mineures :

- de la mention Arts du spectacle : « Initiation au cinéma et à l'audiovisuel » du parcours Cinéma ; « Savoirs sur la danse » du parcours Danse en L3 ;
- des autres formations de l'UFR « Arts, Philosophie, Esthétique » ;
- des autres formations de Paris 8 selon des suggestions non contraignantes proposées aux étudiants.

## 1<sup>ère</sup> ANNÉE DE LICENCE (L1)

MAJEURE - 38 ECTS	
Semestre 1	Semestre 2
<b>UE 1 - Apprentissages (Coef. 3 - 11 ECTS)</b> EC 1 Fondamentaux du théâtre (6 ECTS) EC 1bis Atelier (5 ECTS)	<b>UE 5 - Pratiques fondamentales (Coef. 3 - 10 ECTS)</b> EC 5 Dramaturgie, pratique et création (5 ECTS) EC 5bis Pratiques spectaculaires du monde (5 ECTS)
<b>UE 2 - Histoire et esthétique du théâtre et des spectacles vivants (Coef. 3 - 7 ECTS)</b> EC 2 Introduction à l'histoire et aux forms scéniques (5 ECTS) EC 2bis Etude de cas (2 ECTS)	<b>UE 6 - Théories du théâtre et des spectacles vivants (Coef. 3 - 10 ECTS)</b> EC 6 Histoire (5 ECTS) EC 6bis Esthétique (5 ECTS)

DECOUVERTE - 12 ECTS	
Semestre 1	Semestre 2
<b>UE 3 - Pratiques et savoirs transdisciplinaires 1 (Coef. 1 - 6 ECTS)</b> EC 3 Approches des œuvres (3 ECTS) EC 3bis Ouverture à la réorientation (3 ECTS)	<b>UE 7 - Pratiques et savoirs transdisciplinaires 2 Coef. 1 - 6 ECTS</b> EC 7 Approches des œuvres 2 (3 ECTS) EC 7bis Ouverture à la réorientation (3 ECTS)

**TRANSVERSALE - 10 ECTS**

Semestre 1	Semestre 2
<b>UE 4 - Compétences transversales 1 (Coef. 1 - 4 ECTS)</b> EC 4 Outils pour le travail de recherche et de création en université (1 ECTS) Compétences numériques, préparation PIX ou Cours d'informatique orientés « arts » (3 ECTS)	<b>UE 8 - Compétences transversales 2 (Coef. 1 - 6 ECTS)</b> EC 8 Langue (3 ECTS) EC 8bis Libre (3 ECTS)

**2<sup>ème</sup> ANNÉE DE LICENCE (L2)****MAJEURE - 36 ECTS**

Semestre 3	Semestre 4
<b>UE 9 - Scènes contemporaines (Coef. 3 - 12 ECTS)</b> EC 9 Dramaturgie, mise en scène, performance (6 ECTS) EC 9bis Politiques culturelles (6 ECTS)	<b>UE 13 - Texte et spectacle (Coef. 3 - 10 ECTS)</b> EC 13 Ecritures de plateau (5 ECTS) EC 13bis Théâtre et document (5 ECTS)
<b>UE 10 - Projet scénique (Coef. 2 - 6 ECTS)</b> EC 10 Atelier (6 ECTS)	<b>UE 14 - Théâtres et expérimentations (Coef. 2 - 8 ECTS)</b> EC 14 Atelier expérimental (4 ECTS) EC 14bis Atelier Son, voix, image (4 ECTS)

**MINEURE INTERNE : Scène, salle, monde : relations et transformations**

Semestre 3	Semestre 4
<b>UE 11 - Théâtre, Scène et espace (Coef. 2 - 6 ECTS)</b> EC 11 Histoire (3 ECTS) EC 11bis Esthétiques (3 ECTS)	<b>UE 15 - Théâtre, La scène et les publics (Coef. 2 - 6 ECTS)</b> EC 15 Arts et médiations (3 ECTS) EC 15bis Spectateurs et publics (3 ECTS)

**PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL - 12 ECTS**

Semestre 3	Semestre 4
<b>UE 12 - Projet personnel et professionnel 1 (6 ECTS)</b> EC 12 Libre <b>ou</b> EC 12bis Langue (3 ECTS) <i>(une langue obligatoire entre UE 12 et UE 16)</i> EC 12ter Atelier de préprofessionnalisation (soutien à l'expression écrite et orale) (3 ECTS)	<b>UE 16 - Projet personnel et professionnel 2 (6 ECTS)</b> EC 16 Libre <b>ou</b> EC 12bis Langue (3 ECTS) <i>(une langue obligatoire entre UE 12 et UE 16)</i> EC 16ter Métiers du spectacle 1 <b>ou</b> Stage (3 ECTS)

**3<sup>ème</sup> ANNÉE DE LICENCE (L3)****MAJEURE - 36 ECTS**

Semestre 5	Semestre 6
<b>UE 17 - Théâtre et sciences humaines (Coef. 3 - 10 ECTS)</b> EC 17 Ethnoscénologie (5 ECTS) EC 17bis Perspectives socio-anthropologiques du théâtre (5 ECTS)	<b>UE 21 - Théâtre et politique (Coef. 3 - 12 ECTS)</b> EC 21 Dramaturgies et pouvoir (6 ECTS) EC 21bis Théâtre, politique et société (6 ECTS)
<b>UE 18 - Jeu scénique et performance (Coef. 2 - 8 ECTS)</b> EC 18 Atelier au choix (4 ECTS) EC 18bis Atelier au choix (ECTS)	<b>UE 22 - Méthode pour la Recherche et la professionnalisation (Coef. 2 - 6 ECTS)</b> EC 22 Méthodes (6 ECTS)

**MINEURE INTERNE : Scène, salle, monde : relations et transformations**

Semestre 5	Semestre 6
<b>UE 19 - Théâtre, Savoirs critiques et création (Coef. 2 - 6 ECTS)</b> EC 19 Création, réception, critique (3 ECTS) EC 19bis Théâtre et philosophie (3 ECTS)	<b>UE 23 - Théâtre, Scènes hybrides (Coef. 2 - 6 ECTS)</b> EC 23 Processus de créations technologiques et interartistiques (3 ECTS) EC 23bis Théâtre, arts et média (3 ECTS)

**PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL - 12 ECTS**

Semestre 5	Semestre 6
<b>UE 20 - Projet personnel et professionnel 1 (6 ECTS)</b> EC 20 Libre (3 ECTS) EC 20bis Métiers du spectacle 2 (3 ECTS)	<b>UE 24 - Projet personnel et professionnel 2 (6 ECTS)</b> Stage <b>ou</b> Projet tutoré (6 ECTS)

**MINEURE EXTERNE : Théâtre : enjeux esthétiques, politiques et scéniques**

<b>Semestre 3</b>	<b>Semestre 4</b>
<b>UE 1 - Fondements des cultures théâtrales (Coef. 2 - 6 ECTS)</b> EC 1 Fondamentaux du théâtre (3 ECTS) EC 2 Histoire 1 (3 ECTS)	<b>UE 2 - Textes et spectacles (Coef. 2 - 6 ECTS)</b> EC 6bis Esthétique 2 (3 ECTS) EC 13 Écritures du plateau <b>ou</b> EC 13bis Théâtre et document (3 ECTS)
<b>Semestre 5</b>	<b>Semestre 6</b>
<b>UE 3 - Création scénique (Coef. 2 - 6 ECTS)</b> EC 11 Histoire (Scène et espace) (3 ECTS) EC 9 Dramaturgie, mise en scène, performance (3 ECTS)	<b>UE 4 - La scène et le monde (Coef. 2 - 6 ECTS)</b> EC 14bis Théâtre, politique et société (3 ECTS) EC 15bis Théâtre, arts et média <b>ou</b> EC 15bis Spectateurs et publics (3 ECTS)